

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
De Marcilly-la-Campagne – Moisville  
Mairie de Marcilly – 4, rue du Verger  
27320 MARCILLY LA CAMPAGNE  
Tél : 02-32-58-29-65  
Fax : 09-75-81-19-24

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade  
Année 2021**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX**

Accès au grade de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de SIS Marcilly La Campagne - Moisville

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

**ARRETE**

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade de adjoint technique territorial principal de 2ème classe pour l'année 2021 est fixé comme suit :

| Agent/Situation d'origine  | Rang | Date d'effet |
|--|------|--------------|
| <b>Mme ROUSSELET Vanessa</b> , adjoint technique territorial<br>Echelon : <b>06</b><br><b>par ancienneté</b> | 1    | 07/04/ 2021  |

Total promouvables : 2  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 2

Total promus : 1  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.  
*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télécours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à MARCILLY LA CAMPAGNE, le 18 février 2021  
Le Président,

**Syndicat Intercommunal Scolaire  
Marcilly-la-Campagne/Moisville**  
4, rue du Verger  
27320 MARCILLY LA CAMPAGNE

Daniel Rolland